

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 10 04 2017

Présents : Jean-Pierre Renault maire, Hubert Grillon 1^{er} adjoint, Philippe Genty 2^{eme} adjoint, Marie Dufour 3^{eme} adjointe.

Frédéric Brenon, Christian Bouhour, Patrick Denet, Thierry Germain, Lydie Rapeau, Denise Lecordier.

Absents: Tony Caron, Nadine Gontier, Roland Flouzat.

Secrétaire de séance : Marie Dufour

Début de séance à 18h00

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 20/03/2017

Lecture et signature du registre des délibérations de la réunion du 20/03/2017

Le maire demande d'ajouter une délibération concernant les travaux du réseau éclairage effectués par le SDE 18 dans le cadre du plan REVE.

Demande acceptée par 9 voix pour et 1 abstention

Patrick Denet indique que le CG des communes et du territoire interdit l'ajout d'une délibération à l'ordre du jour et que le maire n'a également pas le droit de faire voter le conseil pour accepter cette modification.

1. Vote du compte de gestion budget Général 2016

La commune (c'est-à-dire l'ordonnateur des dépenses) doit rapprocher systématiquement ses comptes de ceux du comptable public afin d'en vérifier la concordance. Celle-ci étant avérée, les comptes de gestion 2016 du **budget Général** peut donc être approuvé préalablement à l'approbation du compte administratif.

La balance du compte de gestion budget général 2016 s'établit comme suit :

-fonctionnement 737878,13 en recettes et 561539,06 en dépenses, soit un excédent de 176339 ,06

-investissement 44463 ,48 en recettes et 123377,24 en dépenses, soit un déficit de 78913,76

-total des sections 782341,61 en recettes et 684916,30 en dépenses, soit un excédent de 97425,31

Les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité des présents

2. Vote du compte administratif budget Général 2016

Rappel : la balance est identique à celle du compte de gestion

Le maire s'est retiré de la salle pendant le vote du Compte Administratif du Service des Eaux.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des 9 présents .

3 .Budget Général

Caractérisé, comme pour 2016 par:

- **une diminution des dotations**

Exemple la **dotation forfaitaire** diminue de 36322 € en 2016 à 23057 € en 2017 alors que la **participation rurale** n'augmente que de 9832 € en 2016 pour 10404 € en 2017.

-**un maintien des travaux d'entretien et des investissements**

Vote des taux d'imposition

Vu l'état 1259 communiqué,

Vu l'avis favorable de la commission des finances sur les projets de budget 2017

La maire propose de maintenir les taux d'imposition 2016 , à savoir :

-Taxe d'habitation	11,17%
-Taxe foncière bâti	21,17%
-Taxe foncière non bâti	31,24%

Vote des taux à l'unanimité des présents

Projets d'investissement

Les principaux investissements concernent :

- l'urbanisme (éclairage public, les débuts d'aménagement de la rue du port, la réfection de la voirie et le fleurissement)
- les écoles (la rénovation totale de la classe du cycle 2, la réfection du sol de la classe maternelle les études de la nouvelle cantine)
- les bâtiments publics (CSE, atelier, boules, port)

Vote des subventions

Les subventions proposées sont adoptées à l'unanimité

Affectation des résultats

Vu l'article 12311-5 du CGCT,

Vu les résultats apparaissant au compte administratif 2016 du budget principal

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement et d'investissement en recettes de fonctionnement-compte 002

Vote du Budget Primitif 2017

Le maire présente le projet de budget primitif 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 1042282,93€ et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 223357,00 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents le budget primitif 2017présenté

4. Budget Assainissement

Projets d'investissement

Les investissements (demandés par la Préfecture) concernent :

- la mise en place d'une mesure de débits
- une étude générale pour définir les futures installations d'assainissement pour la commune

Pour la numérisation des réseaux la commune va étudier l'intérêt d'acquérir un GPS

Affectation des résultats

Vu l'article 12311-5 du CGCT,

Vu les résultats apparaissant au compte administratif 2016 du budget principal

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter :
-l'excédent d'exploitation de 28851,56 € en recettes d'exploitation
- l'excédent d'investissement de 4329,37 € en recettes d'investissements

Vote du Budget 2017

Le maire présente le projet de budget primitif 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses d'exploitation à la somme de 92064,56 € et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 60015,93 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents le budget primitif 2017présenté

Numérisation En cours de réalisation

5. Budget Eau

Projets d'investissement

Les investissements concernent :

- pour la station de pompage, l'étude du périmètre de protection (demandée par la Préfecture et ARS), l'achat d'une pompe à chlore de secours, et la réfection d'une partie du tableau électrique
- pour les réseaux, l'étude et les premiers travaux de raccordement au SIAEP de Sancergues et une étude de notre réseau de distribution.

Affectation des résultats

Vu l'article 12311-5 du CGCT,

Vu les résultats apparaissant au compte administratif 2016 du budget principal

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter :
-l'excédent d'exploitation de 84168,31 € en recettes d'exploitation
- l'excédent d'investissement de 69177,17 € en recettes d'investissements

Vote du Budget 2017

Le maire présente le projet de budget primitif 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses d'exploitation à la somme de 141414,31 € et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 79527,17 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents le budget primitif 2017présenté

6. Subvention exceptionnelle au Tennis

Dans le cadre des NAP, une subvention exceptionnelle de 276€ est accordée au tennis.

Vote de la subvention à l'unanimité

7. Information PLUi

Une réunion, avec l'atelier PASSAGES, est programmée le mercredi 12 avril à 17h30

Objectif : point sur les surfaces disponibles et les besoins en surfaces constructibles de la commune
ex : lotissement, zone artisanale, commerces, activités sportives

8. Entretien de la forêt

Coût pour le cloisonnement des parcelles 3 et 4 : 955,50 € HT

9 .Location de compteurs pour vente d'eau à Jouet

Un avenant à la convention pour la fourniture d'eau potable à la commune de Jouet sur l'Aubois est proposé. Ajout au paragraphe 5, facturation, le tarif de location des compteurs (50€ HT/an par compteur)

Proposition accepté à l'unanimité

10. Approbation du règlement intérieur de sécurité

Après examen du règlement intérieur et les remarques de certains conseillers, il est apparu nécessaire de faire Un état des lieux des pratiques et documents actuels.

Cette question sera remise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du CM

11. Questions diverses

SDE 18

Premières tranches des travaux

-rue du Bourbonnais coût total : 15356,10 €; dont participation de la mairie : 4606,83 €

-rue des Usages et RD 81coût total : 26866,20 € ; dont participation de la mairie : 8059,86 €

-rue de Loire (réparation) : 1247,00 € ; dont participation de la mairie : 374,10 €

Proposition accepté à l'unanimité

Représentation de la commune au SDE 18

Rappel déroulement des élections

La composition du bureau est rappelée

Garde de la voirie routière

Une demande a été transmise à la Préfecture pour nommer un garde de la voirie routière sur la commune

Financement RASED : 1,5€ par élève

Problème de voisinage avec la Fanny Marseilloise

Point sur stade de football : des discussions sont en cours entre Calcia, le club de football et la mairie

Logement école maternelle : un constat d'abandon sera effectué le 14 avril à 14h 30 (2 témoins non élus et non-salariés par la mairie)

Fin de séance à 19h45